

## Choisir le bon réseau proposé

Lors de la détection des réseaux sans fils plusieurs réseaux peuvent se trouver à votre portée.

Cette documentation s'applique lorsque vous choisissez le réseau :

CFA\_WIFI ou EF2S\_WIFI

Ce réseau est fait pour les ordinateurs qui n'appartiennent pas à l'établissement. Il permet uniquement d'accéder à internet ainsi qu'aux différents services en ligne (extranet) fournis par l'établissement.

Afin de pouvoir naviguer sur internet, il vous reste à **activer la détection automatique de proxy** dans votre navigateur. Ce document donne quelques exemples de navigateurs pour vous guider, le principe restant le même pour les autres modèles de navigateurs.

Pour information, un proxy est un programme servant d'intermédiaire pour faciliter l'accès à un autre réseau, plus généralement internet.

## Un Projet au service de l'éducation.

La problématique des TIC (Technologies d'Information et de Communication) a conduit l'Etat et la Région Centre à signer un contrat de plan en 2000.

En 2003, naissait le GIP RECIA (Groupement d'Intérêts Publics Région Centre InterActif) chargé de fournir internet, de mettre en place et de maintenir, entre autres, les réseaux informatiques éducatifs en Région Centre.

Depuis 2007, la région Centre a entrepris la reconstruction des réseaux des CFA et des EF2S afin de permettre à la communauté éducative de préparer au mieux les générations à venir, avec les outils d'aujourd'hui.



## Intervenants et Apprenants

Ce service vous est rendu grâce à :





## Avertissements avant usage

Un compte d'accès vous a été confié. Il est personnel et ne doit en aucun cas être confié à quelqu'un d'autre.

Chaque titulaire de compte est juridiquement responsable des opérations locales ou distantes effectuées depuis son compte.

L'établissement vous informe qu'il dispose de moyens techniques pour contrôler l'utilisation de ses services à savoir : serveur proxy, pare-feu, et contrôle des flux.

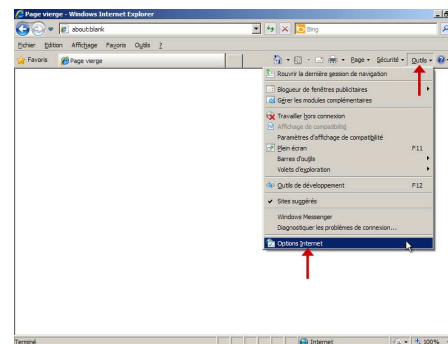
L'utilisateur s'engage à utiliser les services :

- dans le respect des lois relatives à la propriété littéraire et artistique;
- dans le respect des lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- dans le respect des règles relatives à la protection de la vie privée et notamment du droit à l'image d'autrui ;
- en s'assurant de ne pas envoyer de messages à caractère raciste, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire... et de manière générale à ne pas diffuser d'informations présentant le caractère d'un délit.

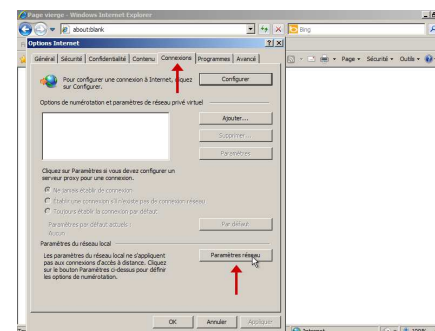
L'utilisation de ces réseaux vaut acceptation de l'avertissement ci-dessus ainsi qu'éventuellement de la chartre informatique de l'établissement.

## Configurer son proxy sous Internet Explorer

- Lancer votre navigateur web Internet Explorer
- Sélectionner le menu Outils, puis Options Internet



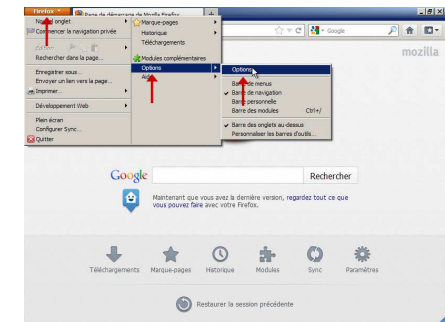
- Sélectionner l'onglet Connexions, puis cliquez sur le bouton Paramètres réseau



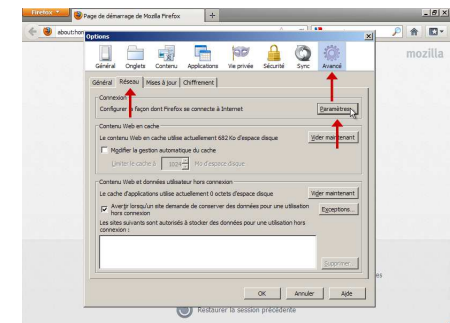
- Cocher la case Détecter automatiquement les paramètres de connexion
- Redémarrer votre navigateur

## Configurer son proxy sous Firefox

- Lancer votre navigateur web Mozilla Firefox
- Cliquer sur le bouton Firefox, puis sélectionner le menu Options, puis de nouveau Options



- Sélectionner l'onglet Avancé, puis l'onglet Réseau, puis cliquer sur le Paramètres



- Cocher la case Détection automatique des paramètres de proxy pour ce réseau
- Redémarrer votre navigateur.